



Honoraires

Gestion	Transaction
Honoraires maxima pratiqués	Honoraires maxima pratiqués
Honoraires de rédaction du bail de location :	
- Habitation : application de la tarification en vigueur au 20 avril 2022 :	Jusqu'à 499.999 € : 6 % TTC avec un minimum de 6.000 € TTC
• 12 € TTC / m ² en zone très tendue dus par le bailleur et le locataire	
• 10 € TTC / m ² en zone tendue dus par le bailleur et le locataire	De 500.000 € à 999.999 € : 4,8 % TTC
• 8 € TTC / m ² toutes autres zones dus par le bailleur et le locataire	
- Professionnel : 1.000 € TTC	Au-delà d'1.000.000 € : 3,6 % TTC
- Commerciale : 1.500 € TTC	
Rédaction état des lieux : 3 € TTC / m ² dus par le bailleur et le locataire	

Taxe sur la Valeur Ajoutée : 20 %

Guillaume Philippon, gérant de la Sarl Lexpertissimmo et exerçant au sein de ladite société, est membre du **Conseil National des Experts Fonciers Agricoles et Forestiers**, inscrit sur la liste des Experts Fonciers et Agricoles, sous le numéro d'agrément n°EFA4235, titulaire à ce jour d'une assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de la société Groupama et pratique des activités de gestion et de transaction immobilière sous couvert du régime CNEFAF*.

* la profession d'Expert Foncier et Agricole fait partie des professions sorties du décret 72-678 du 20 juillet 1972, par la modification apportée par le décret du 22 juin 2009



Honoraires d'expertise pour rapports extrajudiciaires non contradictoires

Hors frais de déplacement et débours. Prix indiqués Hors Taxe sur la Valeur Ajoutée

Demande de rédaction d'un rapport en valeur vénale

Biens à usage d'habitation	800 € pour un bien de 80 m ² + 10 € / m ² et + 5 € / m ² au-delà de 200 m ²
Biens à usage professionnel	1.600 € pour un bien de 800 m ² + 20 € / m ² et + 10 € / m ² au-delà de 2.000 m ²
Biens à usage commercial	2.000 € pour un bien de 100 m ² + 20 € / m ² et + 10 € / m ² au-delà de 500 m ²
Terrains	800 € pour un bien de 500 m ² + 5 € / m ² dans la limite de 1.000m ² . Terrains supérieurs à 1.000 m ² sur devis

Demande de rédaction d'un rapport en valeur locative

Biens à usage d'habitation	800 € pour un bien de 80 m ² + 10 € / m ² et + 5 € / m ² au-delà de 200 m ²
Biens à usage professionnel	1.600 € pour un bien de 800 m ² + 20 € / m ² et + 10 € / m ² au-delà de 2.000 m ²
Biens à usage commercial	2.000 € pour un bien de 100 m ² + 20 € / m ² et + 10 € / m ² au-delà de 500 m ²

Mise en place du contradictoire dans le cadre d'un rapport

Envoi de convocations, compte-rendu de rendez-vous, envoi d'un projet de rapport, réponse aux dires, notification du rapport définitif	+ 30 % sur montant déterminé dans le devis sur base de la tarification indiquée ci-dessus
--	---

Débours et déplacements

Frais de reprographie	0,50 € par page
Indemnités kilométriques	Barème applicable de l'administration fiscale sur la base de 6 cv fiscaux

Autres

Taux horaires pour consultations	130 € / heure
---	---------------

Sarl Lexpertissimmo – 11 avenue de la gare – 37380 Monnaie

Siret : 841 597 503 00017 – Capital Social : 1.000 €

Etablissements secondaires : 5 rue Pérignon à Paris (15^{ème}) et 18 rue Galpin Thiou à Tours (37)